

DATA & IA

CHARTE DATA & IA



LA POSTE
GROUPE



Les services et les échanges d'information sont au cœur de l'activité historique du groupe La Poste



Philippe Wahl
Président-directeur
général du groupe
La Poste

Cette nouvelle charte « data & IA du groupe La Poste » consolide les engagements pris dès 2016 avec la « charte data » et complétés en 2021 par les « principes éthiques et intelligence artificielle ». Elle vient renforcer le positionnement d'acteur de confiance du groupe La Poste.

Sa vocation est d'accompagner l'utilisation croissante des systèmes d'intelligence artificielle et d'anticiper l'entrée en application du règlement sur l'intelligence artificielle (RIA).


En cohérence avec les valeurs du groupe, son statut d'entreprise à mission et sa raison d'être, le groupe La Poste perpétue, à travers cette charte, la promotion d'une approche éthique, inclusive et frugale du numérique.

Les principes de cette charte guideront les choix de La Poste dans sa conception de systèmes d'IA de confiance, ses processus internes et ses offres de services afin d'être un acteur exemplaire. La charte est également annexée au Code de conduite du groupe, devenant ainsi l'une des bases de la déontologie postale.

Pour s'assurer du respect de ses principes, La Poste a mis en place, dès 2022, une gouvernance dédiée en créant un « Comité pour une IA de confiance », composé de représentants du groupe, des branches, des filiales et de personnalités externes qualifiées.


Des services qui portent les ambitions du Groupe

Le recours aux données, la conception et l'usage de systèmes d'IA doivent refléter nos enjeux :

- être guidés par la **satisfaction de nos utilisateurs** ;
 - accompagner les collaborateurs du groupe et favoriser la **proximité** avec nos clients ;
 - être un **tiers de confiance**, garantir le respect de nos obligations de conformité et inspirer nos partenaires ;
 - être un levier d'**efficacité** et garantir la **qualité** de nos services ;
 - être **centrés sur l'humain** et aider celui-ci au quotidien ;
 - être **au service de tous** et favoriser **l'inclusion, la diversité et la parité** ;
 - prendre en compte le **bien-être sociétal et environnemental**.
- 

Pour un usage raisonné des données

Les données sont au cœur de notre société.
Leur traitement suppose de :

- mettre en œuvre une **gouvernance des données** et assurer la qualité de nos données ;
 - garantir la **protection des données dès la conception et par défaut**, en veillant aux enjeux liés au numérique **responsable** ainsi qu'à la conformité et à la cybersécurité ;
 - s'assurer de l'**origine des données** utilisées ;
 - rendre **opposables** les engagements de la présente charte dans nos contrats fournisseurs et auprès de nos clients.
- 



Pour une IA de confiance

Dans le respect de l'état de l'art technique et des connaissances actuelles, le groupe La Poste œuvre pour :

- réduire les **biais potentiels** en fonction des spécificités de l'activité du Groupe et de ses filiales, afin de maîtriser la **pertinence des résultats** ;
- informer en toute **transparence** l'utilisateur de la présence ou de son interaction avec un système d'IA ;
- rendre **auditables** nos systèmes d'IA par la traçabilité de nos actions et l'explicabilité de nos algorithmes ;
- renforcer la **robustesse des systèmes d'IA** contre les cyber-attaques visant à accéder aux données et à manipuler la fiabilité de leurs résultats ;
- **communiquer** sur les incidents issus de nos systèmes d'IA ;
- **actualiser** notre expertise en continu, en lien avec les évolutions technologiques ;
- recourir à des systèmes d'IA et des modèles tiers, en ayant les **connaissances nécessaires** pour en assurer une **utilisation raisonnable**.



Innover en tant que tiers de confiance

Faire de nos données et de nos systèmes d'IA des actifs stratégiques, afin que le groupe La Poste puisse :

- rendre accessibles en **Open Data**, certaines de ses données ;
- encourager un **écosystème dynamique**, en proposant l'usage sécurisé de données à des jeunes pousses ou au secteur de la recherche ;
- favoriser le **partage de ses données en interne**, dans le respect de la réglementation en vigueur ;
- **valoriser** ses données et **référencer** en interne ses cas d'usage autour des systèmes d'IA ;
- privilégier l'usage de données synthétiques pour des **expérimentations internes**.

Avec une gouvernance engagée

Le déploiement de la présente charte s'appuie sur une gouvernance structurée qui s'attache à :

- instruire une démarche portant sur une **utilisation des systèmes d'IA** respectueuse de la présente charte ;
- veiller au bon **déploiement** de ces principes, au partage des bonnes pratiques et à la sensibilisation des collaborateurs ;
- s'assurer de la **cohérence** et de la **complémentarité** des démarches et des expertises ;
- **coordonner** l'usage d'outils d'évaluation et des dispositifs de contrôle nécessaires ;
- **enrichir le contenu** de la charte pour être au cœur des évolutions de notre société.



Pour veiller à l'application de la charte, un « **Comité pour une IA de Confiance** » est mis en œuvre sous l'impulsion du Directeur de la donnée Groupe et de la Directrice de l'engagement sociétal Groupe. Ce Comité est constitué de **représentants du Groupe, des branches et des filiales ainsi que de personnalités externes qualifiées.**

Le présent document a été élaboré au sein du Comité pour une IA de Confiance du groupe La Poste **animé par la Direction de l'engagement Sociétal et le Pôle Data & IA du Groupe.** Des représentants de la communauté de la filière data, des membres des directions RSE, de la gouvernance numérique responsable, de la filière SI, de la déontologie du Groupe, de la conformité, de la cybersécurité et des achats ainsi que des juristes, des designers et des représentants de la communication de toutes les branches et filiales du Groupe, notamment **Docaposte, La Banque Postale et CNP Assurances**, ont contribué à ces travaux.

